



## Problème de surendettement

-----  
Par lilou

Bonjour,

Mon histoire est assez compliquée. Toujours est-il que je suis dans une situation très difficile. Je suis en surendettement. MA femme et moi pourtant travaillons et percevons un salaire par mois.

Nous avons fait l'objet d'un plan de surendettement, cela fait quelques mois que je n'ai pas pu rembourser correctement et de ce fait j'ai pris du retard dans mon remboursement bine que je continue à payer tous les mois.

Actuellement mes créanciers me relancent et de manière agressive dont un en particulier qui me harcèle par téléphone jusqu'à m'appeler sur mon lieu de travail.

Je suis en train de faire les démarches sur le conseil de la banque de France pour refaire un plan.

Je voulais savoir si mon créancier a le droit de me harceler ainsi sur mon lieu professionnel? et compte tenu du retard quelles sont les procédures judiciaires auxquelles ils peuvent avoir recours avant que la Banque de France ne statue sur cette nouvelle situation.

En vous remerciant de votre réponse.